

Motion du 3 mars 2020 de Mmes et MM. Brigitte Studer, Corinne Goehner-da Cruz, Gazi Sahin, Maria Casares, Alfonso Gomez et Delphine Wuest: «Casernes des Vernets – non à la surdensification – pour un projet équilibré».

(refusée par le Conseil municipal lors de sa séance du 23 janvier 2023,
dans le rapport M-1513 A)

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Suite au déplacement en périphérie de la caserne militaire des Vernets, un grand terrain entièrement aux mains de l'Etat permet la construction de logements. Une bonne nouvelle vu la pénurie du logement? Oui, sauf que le projet retenu est surdimensionné, qu'il réduit drastiquement l'espace public ne comprenant pas un espace vert, qu'il plonge une école dans l'ombre et abat tous les arbres.

Considérant:

- qu'un débat démocratique est nécessaire pour ce projet;
- que la population a voté le transfert de la caserne pour construire des logements, mais sans avoir eu connaissance du programme prévu;
- que le projet prévoit la construction de 1300 logements familiaux et de 300 logements étudiants avec une très forte densité (IUS de 3.0, soit 2,5 fois la densité des Tours de Carouge) et comprend également un bâtiment d'activités, alors que l'offre de bureaux est déjà pléthorique à Genève;
- que ce projet prévoit des bâtiments de hauteurs hors normes, soit de 33 m pour les deux blocs fermés de logements de très grande profondeur, de 86 m pour la tour de logement ainsi que de 33 m et de 51 m pour les bâtiments d'activités;
- que le projet prévoit la suppression de la totalité des 108 arbres en pleine terre et aucun espace extérieur de rencontre pour les habitantes et les habitants;
- que le projet crée dès lors des îlots de chaleur;
- qu'une école primaire devant légalement y être construite prendra la seule surface importante de l'espace public (voir le résultat du concours);
- qu'il est nécessaire de construire des logements sans les entasser, une école sans la coincer entre d'immenses bâtiments très hauts et de proposer des appartements de qualité, traversants, avec vues et soleil;
- qu'il n'est jamais trop tard pour modifier un projet urbain,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de poser les gabarits des immeubles prévus, afin de permettre le débat sur ce projet;
- d'effectuer une étude d'ensoleillement à l'équinoxe ainsi qu'à différents moments de la journée;
- de prendre contact avec le Conseil d'Etat dès maintenant;
- de demander un indice d'utilisation du sol d'environ 1.6, sans prendre en considération les voies de circulation et le parking;
- que les futurs loyers soient plafonnés, tel que prévu au départ;
- au cas où l'autorisation de construire serait déposée avant cette pose de gabarits, de faire recours au nom de la Ville de Genève pour permettre à la population de se prononcer sur ce projet urbain à la suite d'un véritable débat public.